

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-584766

91748

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5338 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL MARDI LITOUSSINE

Date de naissance : 27 11 1963

Adresse : LASALIMA

Tél. : 05 22 90 58 94 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Abdelai TLEMCANI
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tél. : 05 22 55 38 54

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29 OCT. 2021

Nom et prénom du malade : EL MARDI EL IDOUISSINE Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anorexie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

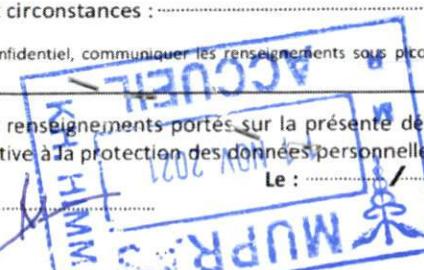
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

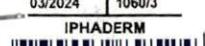
Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	C		200,00	INP : 109110311111 Docteur Abdellatif MESSAOUDI Médecin Générale Echographie 155, Av. Afghanistan H.H Casablanca - Tel.: 05 22 55 33 00

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
REVEAL SARL PHARMACIE CHIFA 1010 Ave. Afghanistan M. Hassan - Casablanca Tél: 22 90 32 63	29/10/21	388,70 SARL CHIFA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
91,00			
Cachet et signature			
 GTIN: 18901296110185  Lot: DFC0798A EXP.: 02/2023 S.N.: FNVUNNR2HF4	AUX  <p>For 1 vial/10 ml 90 i.e. 11 mg Batt. J... 21084 0224 LOT PER Prix 99-00 Manufacture: High Caffeine Content. Please shake the vial vigorously before use. High caffeine content (14mg/ml) not recommended for children under 12 years old and pregnant or nursing mothers.</p>	BIOFAR Magnesium Vita B6 CP Bte 20 PPC : 89.00 DH Ut Av : Lot : 03/2024 1060/3 IPHADERM  3 760049 895247 Poids net : Net weight: الوزن الصافي: 86 g	

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

Casablanca, le

TL: 0522 90 32 63 - Fax: 0522
Hay HASSANI - Casablanca
M. TLEMÇANI HASSANI
PHARMACEUTIQUE
REVIVAL S.A.S
Casablanca, le

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

29 OCT. 2021

29 OCT. 2021

ص ٩٩

ص ٨٩



Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan, Casablanca - Tel.: 05.22.90.33.90

T = 38.17°

الرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

٦٥٨٤